

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 36 (1990)
Heft: (20)

Artikel: Nomination d'un nouveau Chef de la Délégation suisse dans la Commission des nations neutres pour la surveillance de l'armistice en Corée
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848253>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nomination d'un nouveau Chef de la Délégation suisse dans la Commission des Nations Neutres pour la surveillance de l'armistice en Corée.

Le Conseil fédéral a nommé M. Bernard Sandoz, Consul général de Suisse à Lyon, en qualité de nouveau Chef de la Délégation suisse dans la Commission des Nations Neutres pour la surveillance de l'armistice en Corée. Il succède à M. Pierre Monad et est entré en fonction fin août 1990. Pour la durée de son activité à Panmunjom, M. Bernard Sandoz porte le grade de Divisionnaire, c'est-à-dire de Général à deux étoiles.

M. Bernard Sandoz, né en 1936 à Onnens/VD, est originaire du Locle/NE et de Dombresson/NE. Entré en 1961 au service du Département fédéral des Affaires Etrangères, il fit son stage à Berne et à Munich. Par la suite, il fut transféré successivement - excepté une affectation à la centrale à Ankara, New-York et Annecy. En 1985, il fut nommé Consul général de Suisse à Bombay. Depuis septembre 1988, il est Consul général à Lyon.

Forte de six personnes, la Délégation suisse en Corée, qui constitue avec celles de Suède, de Pologne et de Tchécoslovaquie, la Commission des Nations Neutres pour la surveillance de l'armistice en Corée, a pour tâche, conformément à un mandat de l'ONU, d'offrir ses bons offices aux deux parties adverses en cas d'événements particuliers.

Le Conseil Fédéral a accepté ce mandat en 1953, conformément à la politique suisse de neutralité et de disponibilité. Jusqu'au récent engagement suisse en Namibie, la mission suisse sur le 38^e parallèle était la seule que des membres de notre armée accomplissaient en uniforme en faveur du maintien de la paix.

Durant ces derniers 37 ans, plus de sept-cents officiers, sous-officiers, soldats et diplomates suisses ont été en poste à Panmunjom. Tandis qu'il appartient au Département Fédéral des Affaires Etrangères de mettre à disposition le chef de délégation, c'est au Département Militaire Fédéral, respectivement à l'Office Fédéral de l'Adjudance, qu'incombent le recrutement et la formation des membres, de même que la responsabilité de la délégation suisse. La coopération des deux départements en faveur de cet engagement pour la paix a fait ses preuves durant des années.

Tribunal du district de Nyon (Suisse)

Absence

Par décision du 3 juillet 1990, le Président du Tribunal du district de Nyon (Suisse) a ordonné l'ouverture d'une enquête sur l'absence de Crétiniez Rose-Marie, née à Neuchâtel le 23 septembre 1877, originaire de Vaumarcus, fille d'Henri Crétiniez et de Marie-Louise née Jornod, et dont on est sans nouvelles depuis sa jeunesse.

Tout prétendant aux biens et toute personne qui pourrait donner des nouvelles de l'absente sont invités à se faire connaître au greffe du Tribunal du district de Nyon, place Bel-Air 6, CH Nyon/Suisse jusqu'au 31 juillet 1991.

Le greffier :
C. Barbezat

La dernière chance...

... de vous procurer, à un prix de fin d'édition, les huit livres de Narcisse Praz (ses octuplés du Salon du livre). Des 16 000 exemplaires parus il en reste quelques centaines. Il n'y aura pas de nouvelle édition. Profitez du prix de liquidation et forgez-vous une opinion personnelle sur ces livres dont les médias ont tant parlé.

L'auteur et la presse

L'Hebdo : « Drôle, acide, émouvant, vexeux. Manifestement doué pour le délire imaginaire pur, Narcisse Praz est un étonnant conteur réaliste, sincère, agressif. »

Le Nouvelliste : « Sa fidélité jamais démentie à un idéal ne peut qu'inspirer le respect. »

Le Républicain : « J'étais malade à crever. Il m'a suffi de lire Les Hurluberlois de N. Praz pour ressusciter. J'ai tellement ri à la lecture de ce pamphlet que ça a vabouillé entièrement mon écorce. »

La Liberté : « Sérieux comme le plaisir. Le génie des Alpines, c'est un libertaire de choc... et d'humour. »

Fan-L'Express : Narcisse Praz, un idéaliste isolé, défenseur des causes perdues et grand pourfendeur des idées reçues et des traditions au garde-à-vous. »

Radio-TV : « S. Edelstein a filmé ce personnage « parce qu'il a de la tendresse pour lui » : il fascine par sa « différence ».

La Suisse : « Un homme brûlé par le feu de l'insoumission et de la liberté. Principes de vie au nom desquels Narcisse Praz a livré tant de combats spectaculaires qui remuèrent l'opinion publique. »

Le Matin : « Si vous demandez à N. Praz ce après quoi il courait dans le passé, il vous répondra peut-être : — Je cherchais peut-être sur terre ce que je n'ai pas trouvé dans les cieux. »

Les Roses Noires : « Un gars comme lui en moins, c'est un militaire en plus convaincu de sa mission salvatrice. »

Radio suisse romande : (Espace 2) « J'ai lu les «Octuplés» de N. Praz avec plaisir et constante surprise devant ses ressources d'imagination toujours renouvelées. » (M. Terrapon).

Aînés-Lausanne : « Poète, romancier, auteur de pièces de théâtre et de chansons en patois, acteur, peintre, journaliste, il est tout cela et il l'est avec talent, jusqu'au bout des doigts, jusqu'au fond de l'âme. »

Le plus beau témoignage. Une lectrice de 72 ans : « Merci d'exister ! »